

Séance du mercredi 04 décembre 2013

~~~~~

L'an deux mille treize, le quatre décembre à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Le Seure sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MARTIN, Président ; d'après les convocations en date du 27 novembre 2013.

Présents : Mmes POTTIER Agnès, Geneviève THOUARD, MM. MARTIN Jean-Michel, BEGEY Jean-Marie, VARANCEAU Jean-Luc, VITRY Jean et ROUDIER Patrick.

Absents : MM. HAY Didier et VICENTY Jean-Michel

Invité présent : M. PERAT Jean-Michel.

M. Jean VITRY a été nommé secrétaire de la séance.

## =====**Ordre du Jour**=====

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 02 octobre 2013
- Gestion du personnel
- Point sur les travaux en commun
- Matériel
- Questions diverses

=====

Monsieur le Président ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la réunion du 02 octobre 2013. Aucune remarque n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **1- Gestion du personnel**

#### Formations :

\* *Certifhyto* : ce certificat sera obligatoire à partir d'octobre 2014 pour acheter et employer des produits phytosanitaires. Il est prévu de dispenser la formation aux 4 agents techniques par l'intermédiaire du CNFPT de façon mutualisée avec les agents des communes du canton.

\* *autorisations de conduites* : les autorisations de conduite obtenues par Messieurs Dominique Fays et Jean-Paul Michaud (cat 4, 5 et 8) arrivent à échéance en mai 2014. A renouveler.

#### Planning de travail 2014 :

Monsieur le Président présente le planning de travail pour l'année 2014 qui sera proposé aux agents techniques. Il demande aux maires de recueillir les avis et de les signaler très rapidement pour modifications éventuelles.

#### Courriers à adresser à William Trochut et Jean-Noël Cousin :

Monsieur le Président donne lecture du courrier qu'il compte adresser à Messieurs Trochut et Cousin. Madame le Maire de Migron, Agnès Pottier trouve le ton de ce courrier un peu trop sévère car elle considère que le travail demandé est réalisé même s'il n'est pas parfait. De plus la relation entre les deux agents s'est améliorée. Il faudrait simplement une personne qui les encadre étroitement. Quelques modifications sont donc apportées aux courriers qui seront notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception aux deux agents.

## **2- Point sur les travaux en commun**

Jean-Paul Michaud et Dominique Fays travaillent sur la commune du Seure pour boucher les fenêtres de la salle des fêtes.

## **3- Matériel**

La goudronneuse est à nettoyer.

*\* Modifications budgétaires :*

Monsieur le Président expose que certaines dépenses n'ont pas été prévues sur le budget primitif concernant l'achat de carburant et l'entretien du matériel,

Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de voter les crédits supplémentaires proposés dans le tableau ci-dessous.

| Comptes      | Intitulés des Comptes         | Crédits supplémentaires<br>à voter |                 |
|--------------|-------------------------------|------------------------------------|-----------------|
|              |                               | Dépenses                           | Recettes        |
| 7718         | autres produits exceptionnels |                                    | 6 000,00        |
| 60622        | carburant                     | 3 000,00                           |                 |
| 61558        | entretien matériel            | 3 000,00                           |                 |
| <b>TOTAL</b> |                               | <b>6 000,00</b>                    | <b>6 000,00</b> |

## **4- Questions diverses**

Commande de sel de déneigement : Monsieur le Président indique que le Syndicat de la Voirie présente une offre intéressante pour l'achat de sel de déneigement. Il propose d'organiser un achat groupé. L'offre retenue est celle d'une palette de 40 sacs de 25 kg chacun à partager entre les trois communes selon les besoins. Monsieur Jean-Luc VARANCEAU propose d'aller chercher la marchandise afin d'éviter le coût du transport. Le principe est retenu.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h00 et ont signé au registre les membres présents.*